

L'ECHO CONSO

EDITO

Cher(e)s Ami(e)s,

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'exclusion et ses conséquences sur la consommation traduit un échec social et économique.

Etre exclu de la consommation signifie être en rupture avec la société.

Vous avez par vos engagements et ceux de vos associations l'objectif d'être présents localement au plus près de **tous** les consommateurs, de travailler sur l'information et la prévention des situations de **surendettement**, de participer à l'accompagnement vers le **droit au logement**, et de continuer à travailler pour que la **qualité de l'offre alimentaire** soit accessible à tous.

Merci pour le temps et l'énergie que vous donnez au mouvement consommériste dans notre Région, le CTRC Rhône-Alpes est là pour vous soutenir dans toutes vos actions pour la protection des consommateurs.

Ce petit journal va **nous** permettre de partager des informations, d'échanger des données et de tisser d'autres **liens**, je compte sur vous tous pour en être les prochains chroniqueurs.

Ensemble nous avons de bonnes raisons d'espérer

Jacqueline BARRAUD

SOMMAIRE

Edito - p.1

Actualités - p.2 - 3

Méli-Mélo - p.4

Médiateur de l'eau

Un service gratuit été crée fin 2009, pour régler les litiges entre les consommateurs et les fournisseurs d'eau membres de la fédération des entreprises de l'eau.

Pour saisir ce médiateur adresser un courrier à :

Médiation de l'eau - BP 40 463
75366 Paris cedex 08
www.mediation-eau.fr

Médiateur de l'énergie

Qui ? : tous les consommateurs particuliers et petits professionnels peuvent recourir gratuitement au médiateur

Dans quel cas ? : pour les litiges liés à l'exécution de votre contrat de fourniture d'électricité ou de gaz naturel.

Quand ? : si deux mois après réception par le fournisseur de votre réclamation, vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, ou en cas d'absence de réponse, vous pouvez écrire au médiateur. Comment procéder ? : votre dossier doit comprendre tous mes éléments utiles à son examen - adresser votre dossier complet au :

Médiateur national de l'énergie
Libre réponse n° 59252
75443 PARIS Cedex 09
www.energie-mediateur.fr

Progression de la production bio en R.A.

L'an dernier, le nombre de producteurs bio en Rhône-Alpes a augmenté de 11 %, les surfaces bio et conversion ont augmenté de 11,7 %. Notre Région compte désormais plus de 1730 producteurs bio.

Rhône-Alpes demeure la première région française pour la production de PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et fruits biologiques, occupe la 3^e place pour la production de légumes frais et surfaces fourragères et la 4^e pour la production de vignes et oléagineux

Abattoirs certifiés bio

Jusqu'à présent, certains éleveurs rhônalpins ne valorisaient pas leur production de viande en bio car peu d'abattoirs et salles de découpe de proximité étaient certifiés. Ces derniers mois, certains ont demandé leur certification, ce qui est très bénéfique pour cette filière. Ainsi, l'abattoir d'Aubenas, l'abattoir de Romans sur Isère ou encore celui de la Tour du Pin viennent de se faire certifier bio.

Si vous souhaitez connaître l'actualité de l'agriculture biologique en R.A
www.bioconvergence.asso.fr
www.corabio.org

Le scandale des charges locatives : 420 000 € remboursés aux locataires !

La CSF (confédération Syndicale des familles) en tant qu'association nationale agréée de défense des locataires forme et accompagne ses comités de locataires affiliés.

C'est suite à l'affiliation de l'association des locataires de la résidence Part-Dieu (ADLR) en juin dernier qu'a été entrepris ensemble un long travail de contrôle de charges locatives de l'immeuble qui comprend 280 logements, dont certains appartiennent à la régie Intermob et d'autres à la SACVL.

Suite au contrôle de charges locatives effectué sur 5 ans d'exercice soit les années 2004 à 2008 :

C'est 420 000 € d'indûment payé par les locataires que la CSF et l'ADLR ont réclamés aux deux bailleurs. A ce jour, Intermob a immédiatement remboursé ses locataires et nous sommes toujours en attente d'un rendez-vous avec la SACVL.

ADPM

Pierre-Marie SERRAND Vice-Président du CTRC et Président du CTDC du Rhône a été élu le 29 mars 2010 au cours de l'assemblée générale ordinaire, au poste d'administrateur de l'ADPM (association pour le développement et la promotion des marchés) dans le collège des acteurs des marchés à l'unanimité, sa suppléante est Mme Joëlle BLANLUET.

Avis de recherche

La Fédération des Familles de l'Ain recherche des associations qui auraient traité un litige avec la Société SUN WATER France qui fait du démarchage d'adoucisateurs en faisant croire au consommateur que l'équipement coûte 1€ symbolique. En fait le contrat est assorti d'un « pac » - entretien facturé » lui 3 000 €

Fed.familles.ain@wanadoo.fr

Economies d'énergie et travaux d'amélioration en copropriété :

un architecte et un conseiller en énergie à disposition...

L'ALE de l'agglomération lyonnaise organise, avec le Conseil d'Architecture

d'Urbanisme et d'Environnement du Rhône (CAUE), des permanences communes en présence d'un architecte et d'un conseiller en énergie, pour accompagner gratuitement les copropriétés dans leurs démarches d'économies d'énergie et d'amélioration thermique. Elles auront lieu :

une fois par mois à compter du mois de mai 2010, chaque deuxième mercredi, entre 13h30 et 17h, uniquement sur rendez-vous, dans les locaux de l'ALE.

Y seront conviés deux membres du conseil syndical de la copropriété (Président du conseil et responsable de la commission chauffage par exemple) ainsi que le syndic s'il le souhaite. L'échange aura pour but de fournir un premier niveau d'information aux copropriétés pour faire le point sur les consommations du bâtiment et les orientations possibles pour mettre en place une démarche d'amélioration du bâti. Cette rencontre nécessitera l'envoi préalable d'informations sur le bâtiment (au moins une semaine avant) pour permettre de la préparer au mieux.

Pour bénéficier de ce service, les éléments à fournir sont les suivants :

- le questionnaire ALE envoyé suite à la prise du rendez-vous ;
- les consommations énergétiques du bâtiment des trois dernières années ;
- le plan de situation des bâtiments avec orientation, les plans du bâtiment, ou lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles les cotes du bâtiment avec les différents types de parois vitrées et leurs dimensions ;
- des photos d'ensemble de la copropriété, des façades et murs pignons, éventuellement de la toiture si celle-ci est accessible.

Contact ALE

Aurélie PELADE

8, rue Béranger - 69006 Lyon

tél. : 04 37 48 22 42

aurelie.pelade@ale-lyon.org

www.ale-lyon.org

Contact CAUE

Virginie CHAIGNION

6 bis, quai St Vincent

69283 Lyon cedex

tél. : 04 72 07 44 55

v.chaignion@caue69.fr www.caue69.fr

Composition du nouvel exécutif régional

Suite à l'élection de Jean-Jack QUEYRANNE à la tête du Conseil régional ce vendredi 26 mars, le nouvel exécutif a été élu. Il comprend 15 Vice-présidents, 4 Conseillers spéciaux et 5 Conseillers délégués.

Les Vice-président(e)s :

- Bernadette LACLAI (PS - Savoie - 42 ans) 1ère Vice-présidente déléguée aux transports, déplacements et infrastructures. Vice présidente sortant déléguée aux formations professionnelles, elle est également Maire de Chambéry.
- Philippe MEIRIEU (Europe Ecologie - Rhône - 60 ans) 2ème Vice-président délégué à la formation tout au long de la vie.
- Marie-Odile NOVELLI (Europe Ecologie - Isère - 58 ans) 3ème Vice-présidente déléguée au logement, à la politique de la ville et aux solidarités. Elle conserve ses précédentes délégations.
- Jean-François DEBAT (PS - Ain - 44 ans) 4ème Vice-président délégué aux finances, à la décentralisation, rapporteur général du budget et du Contrat de projets Etat - Région. Il conserve ses précédentes délégations, et est également Maire de Bourg-en-Bresse.
- Sylvie GILLET de THOREY (PS - Haute-Savoie - 57 ans)
5ème Vice-présidente déléguée aux lycées. Vice-présidente sortant déléguée au tourisme et à la montagne, elle est également Maire de Meythet.
- Jean-Louis GAGNAIRE (PS - Loire - 54 ans) 6ème Vice-président délégué au développement économique, à l'industrie et aux PME. Il conserve sa précédente délégation, et est également député de la Loire.
- Lela BENCHARIF (Europe Ecologie - Loire - 42 ans) 7ème Vice-présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire.
- Alain CHABROLLE (Europe Ecologie - Ain - 57 ans) 8ème Vice-président délégué à la santé et à l'environnement.
- Christiane PUTHOD (PCF - Isère - 58 ans) 9ème Vice-présidente déléguée à l'emploi, au dialogue et à l'innovation sociale, et aux Contrats Territoriaux Emploi Formation. Elle est Conseillère sortant déléguée à l'emploi.
- Hervé SAULIGNAC (PS - Ardèche - 40 ans)
10ème Vice-président délégué à l'aménagement des territoires, aux espaces Rhône-Alpes et aux Grands projets. Conseiller sortant délégué à l'énergie et aux technologies de l'information et de la communication, il est également Conseiller général de l'Ardèche.
- Farida BOUDAUD (PS - Rhône - 44 ans)
11ème Vice-présidente déléguée à la culture et à la lutte contre les discriminations. Conseillère sortant déléguée à l'apprentissage, elle est également Maire adjointe de Décines.
- Bernard SOULAGE (PS - Isère - 62 ans)
12ème Vice-président délégué à l'Europe et aux relations internationales. Il est 1er Vice-président sortant délégué aux transports, déplacements et infrastructures.
- Véronique MOREIRA (Europe Ecologie - Rhône - 50 ans) 13ème Vice-présidente déléguée aux solidarités internationales. Elle est conseillère régionale sortant.
- Benoît LECLAIR (Europe Ecologie - Loire - 48 ans) 14ème Vice-président délégué à l'énergie et au climat. Il est conseiller régional sortant.
- Michel GREGOIRE (PS - Drôme - 53 ans) 15ème Vice-président délégué à l'agriculture et au développement rural. Il est également Maire de la Roche-sur-Buis.

Les Conseiller(e)s spéciaux(ales) :

- Thierry PHILIP (PS - Rhône - 61 ans) Conseiller spécial à la recherche, à l'enseignement supérieur et aux formations sanitaires et sociales. Vice-président sortant délégué à la santé et au sport, il est également Maire du 3^{ème} arrondissement de Lyon.
- Thierry BRAILLARD (PRG - Rhône - 46 ans)
Conseiller spécial aux technologies de l'information et de la communication, et au projet Confluence.
Vice-président sortant délégué à l'administration générale, à la vie associative et aux relations extérieures, il est également 9ème adjoint au Maire de Lyon.
- Gérard LERAS (Europe Ecologie - Isère - 65 ans) Conseiller spécial à la politique foncière. Il est conseiller régional sortant.
- Cécile CUKIERMAN (PCF - Loire - 34 ans) Conseillère spéciale à l'égalité hommes - femmes. Elle est conseillère régionale sortant.

Les Conseiller(e)s délégué(e)s :

- Eliane GIRAUD (PS - Isère - 58 ans) Conseillère déléguée à l'administration générale et aux Parcs naturels régionaux. Elle est Conseillère déléguée sortant à l'agriculture, au développement rural et aux Parcs naturels régionaux.
- Gwendal PEIZERAT (DVG - Rhône - 37 ans) Conseiller délégué aux sports.
- Cyril KRETZSCHMAR (Europe Ecologie - Rhône) Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire.
Il est également Maire adjoint de Francheville.
- Claude COMET (Europe Ecologie - Haute-Savoie)
Conseillère déléguée au tourisme et à la montagne.
- Sarah BOUKAALA (PRG - Isère)
Conseillère déléguée à la jeunesse.

MELI - MELO

• LOISIRS

- Livre :

Florence Aubenas - Le quai de Ouistreham - éd. De l'Olivier

Comment vivre avec moins de 700 € par mois... et une furieuse envie de travailler malgré le RSA !

La journaliste Florence Aubenas s'est immergée durant six mois dans la vie de ceux qui se lèvent tôt pour faire le ménage dans les bureaux ou sur les ferries. Et c'est là un témoignage fort sur le courage quotidien de ceux qui sont rejetés de l'emploi, mais se battent et s'y accrochent quand même.

Ecrit dans un style alerte, non misérabiliste, ce livre nous invite à regarder autrement les personnes que l'on croise au petit matin, le regard fatigué...

268p disponible en librairie

- cinéma :

« Solutions locales pour un désordre global »

Un film de Coline Serreau en salle à partir du 7 avril

Avec ce film la réalisatrice montre qu'il existe partout dans le monde des gens qui, sans se connaître, font la même chose, ont la même philosophie de vie et les mêmes pratiques envers la terre nourricière. Mettre en lumière cette universalité des solutions, tout autant que leur simplicité, c'est le but du film.

- P'tit restau sympa à prix doux - 2 cultures malgache et française

<http://www.crocogreen.fr>

Légumes, fruits de saisons, yaourts, huile de noix... fournis par à deux pas des champs - structure qui nous livre les paniers de légumes bio tous les vendredis à l'espace de 13h15 à 14h15.

• CONSIGNES

Beaucoup de vos associations fonctionnent grâce à des bénévoles - 10 commandements à leur intention

- 1) Souriant, ardent et bien portant, tu te présenteras.
- 2) Ce que tu sais faire, modestement tu proposeras et "pro" obligatoirement tu deviendras.
- 3) Jamais, ô jamais ton temps ne compteras.
- 4) Responsable de ton travail tu seras, souvent la solitude tu connaîtras.
- 5) En cas d'imprévu, point ne t'affoleras. Si c'est loupé, tu improviseras.
- 6) Dans des conditions souvent précaires, tu travailleras. A toutes situations, tu t'adapteras.
- 7) Patient, discret, zélé, tu seras. La mauvaise humeur tu banniras.
- 8) A tous les sacrifices, ta famille tu habitueras (en espérant qu'elle supportera).
- 9) Aucun salaire ne recevras. Bien souvent, au contraire, tu débourseras.
- 10) Malgré cela, bienheureux tu te diras. Et avec le sourire toujours travailleras !

• CAS OU LA LOI SE DEMONTRE

Il existe quelques cas dans lequel une analyse rigoureuse montre que l'effet négatif n'est pas une perception, mais une explication logique.

La loi de la tartine beurrée énonce que la tartine tombe toujours du côté beurré. Cette doléance a deux réponses :

- l'une est une boutade : n'accusez pas le sort pour nier vos responsabilités : c'est vous et vous seul qui avez beurré votre tartine du mauvais côté ;
- la seconde envisage que le côté beurré, surtout s'il s'y trouve également de la confiture, est peut-être tout simplement un peu plus lourd que l'autre.

La loi du minimax fournit aussi une parade : beurrer sa tartine des deux côtés : l'un restera nécessairement intact